



POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ



Le pilier de notre engagement repose sur la **réaffirmation de la mission de service public de l'UPPA**, en tant que bien collectif commun pour la production et la diffusion des savoirs. Nous nous opposons ainsi à toutes les **politiques conduisant à la privatisation** de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), ainsi qu'à la présence de **représentant·es d'entreprises privées** dans les conseils.

Nous rejetons la logique entrepreneuriale selon laquelle les universités sont **mises en concurrence** et soumises à différentes politiques d'austérité. La privatisation progressive de l'Enseignement Supérieur **met en danger nos conditions de vie et d'études**, ainsi que celles de travail du personnel de l'université. La loi LRU en 2007 a mis en place l'autonomisation des universités et mis à mal son rôle de service public. Les restrictions budgétaires ont entraîné la **précarisation** du personnel et des doctorant·es et post-doctorant·es. Les récentes politiques menées par l'Etat ont, elles, mis en concurrence les étudiant·e·s avec la mise en place de la **sélection** en master (2016), puis dès la licence (Loi ORE - Parcousup, 2018) et bientôt avec la mise en place de l'outil de sélection « Trouve mon Master ».

Dans le même temps, nous refusons que les universités soient investies de manière toujours plus inquiétante par les entreprises privées. Les établissements se spécialisent dans certaines filières, pour répondre à la concurrence ou aux pressions des grandes entreprises à l'échelle locale qui cherchent à recruter un certain type de candidat déjà formé. Ainsi, **nous refusons que l'UPPA ne devienne une usine à fabriquer des employés pour ses partenaires industriels** Total, Arkéa, TIGF ou Safran-Turbomeca, comme le sous-entend déjà l'attribution du label européen I-SITE (2017) qui vise à développer « la transition énergétique et environnementale, en synergie avec ses partenaires industriels ». À l'UPPA, **rien d'autre que les motivations financières** ne justifient par exemple la présence de représentant·es de TotalEnergies au sein du Conseil d'Administration.

En ce sens, nous avons également lutté contre la loi de programmation de la recherche (LPR) qui a accéléré cette destruction du service public de l'ESR en créant notamment des « CDI de mission scientifique » ouvrant un peu plus la voie au secteur privé et à la précarisation des chercheur·ses. Le projet de loi encourage également le financement de la recherche par appel à projet qui oriente et limite les thématiques de recherches aux sujets valorisables par le privé.

En somme, **contre le désengagement de l'État** qui contraint les établissements à s'ouvrir aux entreprises privées pour se financer, nous luttons au contraire pour une **revalorisation du budget** alloué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, à hauteur **cinq milliards par an**, pour permettre à tous et toutes de travailler ou d'étudier dans des conditions décentes. **Nous nous opposons également aux logiques de professionnalisation de nos études**, l'université doit être un lieu d'émancipation et d'esprit critique, pas une pépinière pour les grandes entreprises !

**Les 5 et 6 décembre, je vote pour une liste de défense du service public,
je vote M22M !**